

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Productions végétales (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de rapports et présentations sur l'état des productions végétales et les résultats des essais - Protection des végétaux contre les agents pathogènes et nuisibles et application des pratiques phytosanitaires dans le cadre de la production raisonnée - Veille informationnelle et actualisation de la réglementation en vigueur - Conseil et assistance technique des professionnels de l'agriculture (y compris animation de groupe technique) et assistance à la conduite de projet. - Mise en œuvre des (nouvelles) techniques agricoles (y compris algocultures) et amélioration des productions végétales, y compris sensibilisation et formation des agriculteurs aux concepts d'agriculture raisonnée - Participation à la gestion technique et administrative d'exploitations agricoles - Appui aux conseillers technico-économique pour les entreprises agricoles - Elaboration des diagnostics agro-environnementaux et évaluation des pratiques agricoles - Mise en place de protocoles expérimentaux et suivi des essais 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>(variétaux, phytosanitaires, nutritionnels, itinéraires techniques, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des résultats d'essai et préconisations pour amélioration des cultures - Enseignement à des publics relevant de la formation professionnelle agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier le processus de production végétale, les étapes de projets agroécologiques ou de l'expérimentation en fonction des contraintes techniques économiques et environnementales - Développer et proposer des solutions techniques innovantes pour optimiser les systèmes de production dans le respect des normes (principes agroécologiques, réglementation environnementale, ...) - Expliquer, transmettre, coordonner une équipe pour réaliser les opérations nécessaires. - Appliquer des mesures correctives en réponse aux anomalies identifiées dans le fonctionnement, la production végétale ou les performances des exploitations. - Gérer la qualité et les différents facteurs impliqués dans le processus de production - Rendre compte de l'avancement d'une production des végétaux - Faire appliquer les normes de QHSE au sein de l'entreprise (RSE, bien-être au travail) - Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) - Gérer la mise en place d'une norme en gestion du personnel et du système documentaire - Faire appliquer par les équipes sous sa responsabilité les mesures de sécurité : port des Equipement Protection individuelle (EPI), précautions concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, mesure de sécurité liées au maniement des outils et engins notamment - Respecter les attendus du certificat phytosanitaire (« certiphyto ») - Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental de l'exploitation agricole (sol, état des cultures, qualité d'un produit agro-alimentaire végétal...), en élaborant les critères d'évaluation tenant compte des contraintes réglementaires, des objectifs de durabilité et des performances économiques - Identifier les besoins spécifiques de l'exploitant en matière de transition agroécologique, d'évolutions technologiques ou d'adaptations réglementaires - Proposer des solutions de production végétale en tenant compte de l'évolution du climat (par exemple, sélection des variétés plus adaptées) et du plan national d'adaptation changement climatique (PNACC3) qui prévoit un diagnostic « stress test » climatique. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer en faveur d'une réduction des produits phytosanitaires selon le plan Ecophyto II+. - Analyser les résultats des observations et des mesures réalisées sur le terrain pour établir un état des lieux précis - Faire un retour aux producteurs en synthétisant des résultats de l'audit - Concevoir des recommandations stratégiques et technico-économiques adaptées aux besoins et objectifs du chef d'exploitation pour accompagner la reconversion, la diversification ou l'amélioration des pratiques agricoles et améliorer la durabilité du système de production et sa qualité - Accompagner à la préparation des référentiels sur les exploitations dans le cadre de mises en place ou de renouvellements de normes qualité de Bonne pratique agricole, de Haute valeur environnementale 3 ou d'Agriculture Biologique - Evaluer régulièrement la mise en œuvre des plans d'action, afin de s'assurer de leur bonne réalisation et proposer des actions correctives le cas échéant - Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) et réaliser des expérimentations sur des systèmes agricoles (tests de culture, essais de sélection variétale, essais de produits phytosanitaires, gestion et valorisation des eaux) selon des protocoles définis - Collecter et analyser les données issues des expérimentations (observations et mesures) pour établir des diagnostics ou cartographies - Rédiger des rapports d'analyse, des comptes rendus et des documents techniques destinés à divers publics (internes et externes) - Communiquer les résultats et les recommandations de manière claire et adaptée aux différents publics (exploitants, partenaires, institutionnels) - Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, en intégrant les principes de l'agroécologie - Sensibiliser les professionnels aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques agricoles (BPA) - Former les publics agricoles à l'utilisation de nouvelles technologies et aux stratégies de transition agroécologique 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i>	